

LA NAISSANCE DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Afin d'encourager une meilleure prise en compte du vieillissement dans les territoires et de donner une meilleure visibilité à l'engagement des Villes Amies des Aînés, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés® lance en 2021 le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® pour la France, conçu avec le soutien méthodologique d'Apave Certification.

Ce référentiel s'appuie sur le programme initié par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), sur les retours d'expérience et l'évaluation des territoires déjà engagés et les préoccupations principales exprimées par les retraités français lors d'une large consultation.

MARS 2019

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DÉBUT DE LA CONCEPTION DU
LABEL "AMI DES AÎNÉS"®**

MAI 2021

**LANCEMENT DE LA PHASE TEST
AVEC LES COMMUNES DE
GRENOBLE (38), LIMONEST (69) ET
SCEAUX (92)**

2 JUILLET 2021

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RFVAA
PRÉSENTATION ET LANCEMENT
OFFICIEL DU LABEL "AMI DES
AÎNÉS"®**

**SECOND SEMESTRE 2021
1ÈRES LABELLISATIONS**

7 DÉCEMBRE 2021

**PREMIÈRE PROMOTION DE TERRITOIRES
LABELLISÉS AU MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**



HISTORIQUE ET RAISONS D'ÊTRE DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® constitue un outil complémentaire au service des collectivités engagées dans le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés®. Créé à partir de l'expérience des territoires impliqués et d'une large consultation des aînés en France, ce label vise à valoriser les dynamiques territoriales et à accompagner pas-à-pas les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration continue des politiques locales.

Le RFVAA a décidé de créer cette démarche de labellisation pour permettre aux collectivités de bénéficier d'une plus grande visibilité des étapes à mettre en œuvre pour être "AMI DES AÎNÉS"® et d'accompagner la transformation des engagements émis dans les territoires en actes concrets dans l'élaboration de leurs politiques publiques. L'instauration de cette labellisation garantira également un mode d'évaluation plus générique des démarches VADA actuellement mises en œuvre par les territoires français, favorisant dans le même temps une dynamique inscrite dans le long terme et la lisibilité des démarches locales.

Dès 2019, des partenaires majeurs se sont engagés aux côtés du RFVAA pour permettre le développement du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® et lui donner une légitimité au cœur de la stratégie nationale :



En complément de ces partenaires majeurs, le RFVAA a pu compter sur la contribution de deux partenaires opérationnels lors de l'élaboration du référentiel, pilotée par le RFVAA :

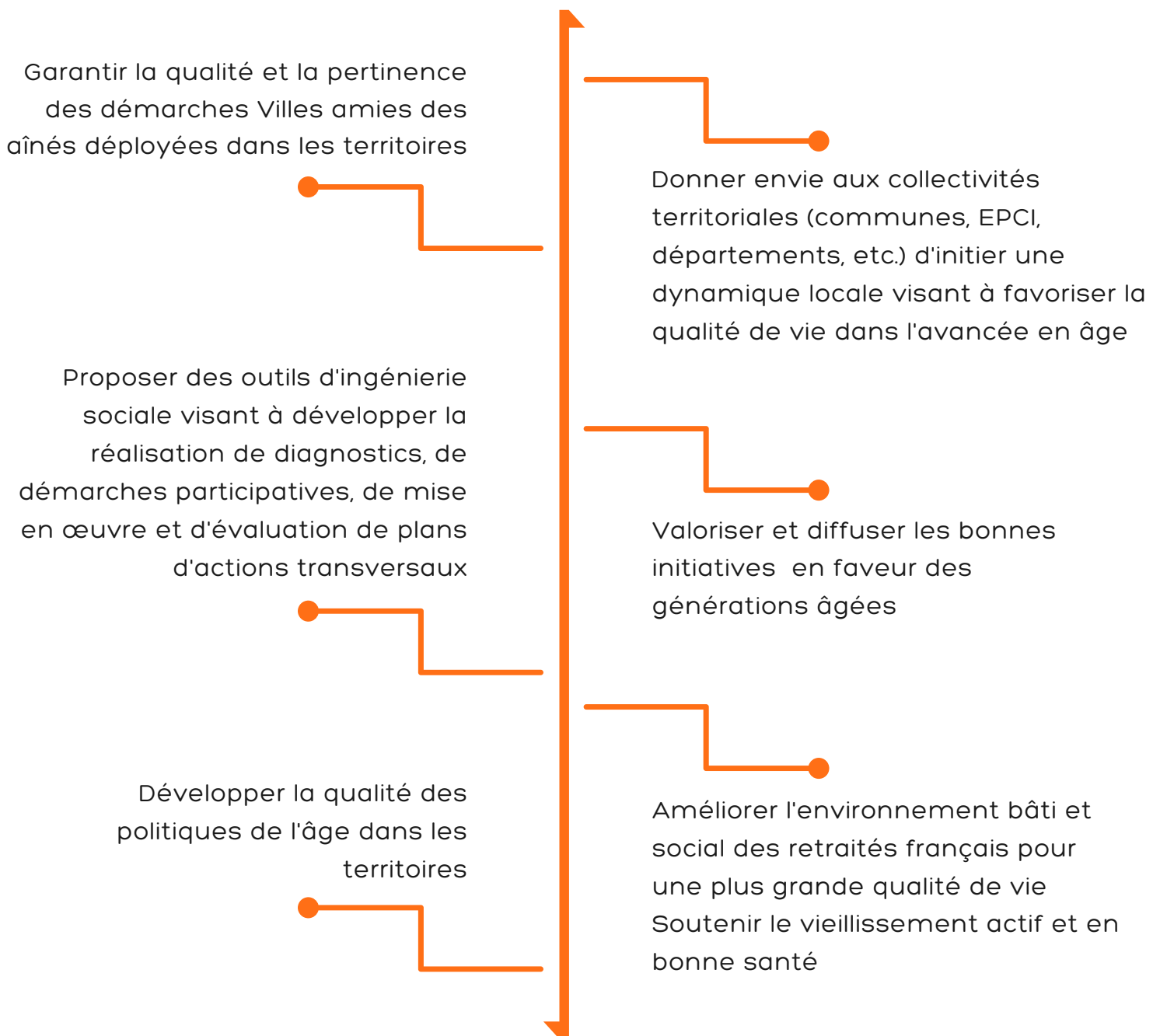
- **Apave Certification**, filiale du groupe Apave dédiée à la certification, a apporté son expertise et son appui méthodologique pour la construction du référentiel et du processus de labellisation ;
- **Change for Saas Solutions**, qui a travers l'édition du logiciel AnCodea, a permis de décliner le référentiel de labellisation sur un support numérique permettant un gain de temps important pour les collectivités et pour les auditeurs. Plus qu'un fournisseur de service, il s'agit d'une réelle relation de partenariat à travers la mise en place d'un outil quasiment « sur mesure » pour faire vivre le label concrètement.



LES OBJECTIFS DU LABEL "AMI DES ÂÎNÉS"®

Le LABEL "AMI DES ÂÎNÉS"® s'adapte à tout type de collectivités (commune, EPCI, département, région...) afin de valoriser et de favoriser l'émergence de politiques publiques innovantes et exigeantes, construites avec et pour les aînés.

En termes d'impact, l'objectif principal du label est d'améliorer l'environnement bâti et social des aînés pour une plus grande qualité de vie dans l'avancée en âge, et ce au travers d'un fort soutien au vieillissement actif et en bonne santé dans les territoires.



LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Le principal enjeu pour la construction du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® tenait dans la nécessité de s'inscrire au plus proche des préoccupations des aînés français et des réalités vécues par les acteurs locaux dans les collectivités territoriales.

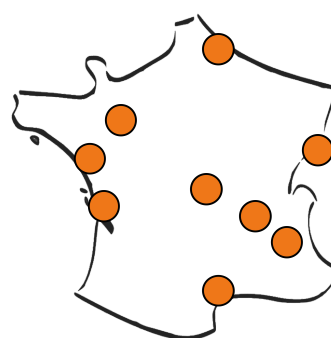
Ainsi, le RFVAA a choisi d'engager une méthodologie rigoureuse pour la construction du référentiel. Celle-ci s'articule sur deux axes majeurs :

1. L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE VILLES AMIES DES AÎNÉS DANS LES TERRITOIRES ENGAGÉS VIA DIFFÉRENTS MODES D'INVESTIGATION

- **Élaboration d'un questionnaire** transmis à l'ensemble des adhérents du RFVAA, aux gérontopôles et chercheurs français ; Traitement et exploitation des questionnaires retournés
- **Réalisation d'entretiens semi-directifs individuels** avec des élus, des professionnels, des habitants et des chercheurs pour obtenir des éléments qualitatifs sur les dynamiques locales et pour mieux appréhender les principaux leviers et ressources des territoires dans le cadre du déploiement de VADA
- **Analyse secondaire des documents transmis par les adhérents** (portraits de territoires, comptes-rendus de démarches participatives, plans d'action, évaluation...) en vue d'établir un référentiel
- **Synthèse du travail de recherche** mené dans le cadre du RFVAA (2015-2019 / doctorat CIFRE) pour évaluer les démarches VADA déployées dans les premières communes françaises
- **Analyse des 500 « fiches partage d'expériences »** portant sur les huit thèmes de la démarche et illustrant le périmètre des actions pouvant être mises en œuvre dans le cadre du programme VADA
- **Analyse des contrats de territoires formalisés** dans le cadre de la démarche ECLAT initiée par l'Assurance retraite

2. LA CONSULTATION DES FRANÇAIS ÂGÉS

Afin d'appliquer les valeurs de la démarche VADA (dont la contribution des aînés est un pilier fondamental et incontournable) au processus d'élaboration du label, le RFVAA a souhaité prendre appui sur la parole des aînés pour construire le référentiel. C'est dans ce cadre que l'association a souhaité initier **une large concertation des retraités français aux quatre coins de France**, dans l'idée de faire émerger les idées, les envies, les préoccupations des seniors et donc de construire des Villes amies des aînés qui permettront à chacun de trouver sa place et de s'épanouir avec son âge dans le territoire.



- Belfort (90)
- Caudry (59)
- Ecully (69)
- Grenoble (38)
- Meaulne (03)
- Montpellier (34)
- Nantes (44)
- Pantin (93)
- Royan (17)

9 ATELIERS

entre décembre 2019 et mars 2020

228 RETRAITÉS

consultés 27% d'hommes & 73 % de femmes, âgés de 51 à 97 ans (moyenne d'âge de 72 ans)

Ce **tour de France inédit a permis** aux aînés français, dans leur hétérogénéité et leur diversité, de faire entendre leur voix en réfléchissant collectivement à ce que devrait être **la "ville amie des aînés" idéale** : quel parcours résidentiel ? Quelles opportunités de participation à la vie de la cité ? Quels leviers pour un meilleur accès à la culture ?

L'ÉLABORATION DES CONTENUS DU *LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Trois comités de suivi réunissant des experts et partenaires majeurs ont été créés afin de favoriser les échanges autour du processus d'élaboration du référentiel et du circuit de labellisation.

COMITÉ TECHNIQUE

Élaboration technique du label, réalisation du référentiel, test du cahier des charges, gestion du calendrier...

- RFVAA (Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué Général)
- RFVAA (Angélique Giacomini, Déléguée générale adjointe)
- Apave (Benjamin Germande, Responsable des labellisations Apave)



COMITÉ PARTENARIAL ET FINANCIER

Lisibilité et phasage du label, réflexion autour de la diffusion et de la communication (visibilité des partenaires...)

- Les membres du comité technique et :
 - DGCS (Emmanuelle Clément, Chargée de mission)
- CNSA (Éléonore De La Varde, Cheffe de projet lutte contre l'isolement et citoyenneté)
 - CDC (Loïc Rolland, Directeur de projet Mission Vieillesse)
- CNAV (Benjamin Leroux, Responsable animation et développement des territoires)



COMITÉ DE SUIVI D'ÉLABORATION DU LABEL

Informations concernant les avancées du label, relais de communication, impulsion d'une dynamique...

- Les membres du comité partenarial et financier et :
 - Trésorière adjointe du RFVAA (Florence Durantet, Adjointe au Maire de Limonest)
 - Trésorier du RFVAA (Thomas Dudebout, Adjoint au Maire de Saint-Quentin)
 - CFDT Retraités (Bernard Rudeau, Secrétaire National)
 - OLD'UP (Marie-Françoise Fuchs, Présidente d'honneur)
- Université Grenoble Alpes (Catherine Gucher, Maîtresse de conférences en Sociologie)
 - IUT2 Grenoble (Thibault Moulart, Maître de conférence en Sociologie)
- Université de Lorraine (Jean-Philippe Viriot-Durandal, Professeur des Universités en Sociologie)
 - Ancienne secrétaire du RFVAA (Françoise Rivoire, ancienne Adjointe au Maire de Lyon)
 - Ancienne trésorière du RFVAA (Véra Briand, Ancienne Adjointe au Maire de Rennes)

LES ENGAGEMENTS ET SOUS-ENGAGEMENTS DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

1 MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE POUR RÉPONDRE AU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE DU XXIÈ SIECLE

- 1.1 Nous transformons les représentations sociales pour lutter contre l'âgisme
- 1.2 Nous comprenons et prenons en compte les spécificités liées à l'avancée en âge
- 1.3 Nous favorisons le sentiment d'appartenance de tous les habitants à leur territoire de vie en adoptant un regard positif sur l'âge
- 1.4 Nous garantissons l'intégration transversale des enjeux du vieillissement dans l'ensemble des politiques publiques
- 1.5 Nous soutenons l'innovation sociale et nous nous appuyons sur le vieillissement comme levier de développement territorial
- 1.6 Nous prenons en compte la transition écologique dans nos politiques de l'âge

2 MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE A CONSULTER ET IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE DE L'AGE

- 2.1 Nous réalisons le diagnostic participatif de notre territoire autour des huit thèmes
- 2.2 Nous maintenons une dynamique de consultation des aînés
- 2.3 Nous impliquons les différentes générations dans une réflexion sur la longévité
- 2.4 Nous assurons la représentativité des aînés consultés
- 2.5 Nous affirmons la citoyenneté et l'expertise d'usage des aînés à travers nos politiques publiques
- 2.6 Nous nous appuyons sur les éléments issus de la consultation des aînés pour construire et mettre en œuvre le plan d'action

3 MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE DANS UNE GOUVERNANCE MULTIPARTENARIALE

- 3.1 Nous structurons et animons une gouvernance partenariale et participative
- 3.2 Nous nous formons et nous impliquons dans la démarche « amie des aînés »
- 3.3 Nous identifions, communiquons et agissons avec les acteurs du territoire
- 3.4 Nous inscrivons la dynamique « amie des aînés » dans une vision à long terme

4 MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE A ELABORER UN ETAT DES LIEUX TRANSVERSAL SUR L'USAGE DU TERRITOIRE PAR LES AINES

- 4.1 Nous développons une culture et une vision communes des enjeux du vieillissement de notre territoire
- 4.2 Nous réalisons l'état des lieux statistique de notre territoire
- 4.3 Nous réalisons l'état des lieux thématique et partenarial de notre territoire
- 4.4 Nous proposons des préconisations afin de construire le plan d'action en respectant les principes fondamentaux de la démarche « amie des aînés »

5 MA VILLE/COLLECTIVITÉ S'ENGAGE A RÉALISER UN PLAN D'ACTION POUR SOUTENIR LE VIEILLISSEMENT ACTIF ET EN BONNE SANTE

- 5.1 Nous priorisons des thématiques et définissons des actions agissant sur l'environnement bâti et social
- 5.2 Nous prenons en compte la temporalité dans l'élaboration du plan d'action
- 5.3 Nous mettons en place le suivi et l'évaluation du plan d'action
- 5.4 Nous accompagnons chaque transition en veillant à la bonne appropriation de la démarche « amie des aînés » lors d'un changement de référent
- 5.5 Nous partageons nos bonnes pratiques et nous donnons de la lisibilité aux actions que nous menons
- 5.6 Nous sommes acteurs du déploiement d'une dynamique territoriale

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CRITÈRES DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Les cinq engagements et vingt-six sous-engagements se traduisent eux-mêmes en 108 à 111 indicateurs concrets permettant de vérifier la qualité de l'investissement du candidat.

Afin de prendre en compte les spécificités des territoires, le référentiel de labellisation a été adapté en 5 catégories :

Communes de moins de 5 000 habitants	Communes entre 5 000 et 20 000 habitants	Communes entre 20 000 et 100 000 habitants	Communes de plus de 100 000 habitants	EPCI & Départements & Régions
108 critères	110 critères	111 critères	111 critères	111 critères

LES CRITÈRES "RECOMMANDÉS" POUR LESQUELS UN ZÉRO EST ÉLIMINATOIRE :

Ces indicateurs, dont l'importance a émergé dès la construction du Protocole de Vancouver par l'Organisation Mondiale de la Santé ou qui sont des marqueurs incontournables de l'appartenance au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, sont obligatoires pour obtenir le label

EXEMPLES D'INDICATEURS
Recommandés pour lesquels un zéro est éliminatoire

- Organisation de réunions participatives avec les aînés afin de faire émerger les spécificités du territoire → **Avez-vous réalisé un diagnostic participatif à travers l'organisation de réunions à destination des aînés vivant dans votre territoire ?**
- Rédaction du plan d'action pluriannuel → **Avez-vous rédigé un plan d'action ?**

LES CRITÈRES "RECOMMANDÉS"

Ces indicateurs sont des éléments phares du programme VADA. Leur mise en place est fortement recommandée pour mieux adapter les politiques publiques locales au vieillissement et permettent donc d'évoluer fortement dans les niveaux de labellisation

EXEMPLES D'INDICATEURS
Recommandés

- Sensibilisation de l'ensemble des services à la démarche VADA → **Est-ce qu'un temps spécifique de sensibilisation aux enjeux du vieillissement a été proposé à des représentants de tous les services de la collectivité ?**
- Valorisation des aînés en tant que ressources actives pour le territoire → **Votre collectivité veille-t-elle à mettre en valeur les aînés en tant que bénévoles, grands-parents, citoyens, porteurs de connaissances ?**

LES CRITÈRES "SUGGÉRÉS"

Ces indicateurs sont les caractéristiques des valeurs fondamentales du programme VADA. Leur mise en œuvre dans le territoire, permettant d'illustrer l'exigence et l'engagement des acteurs locaux, permettra d'obtenir les niveaux de labellisation les plus élevés.

EXEMPLES D'INDICATEURS
Suggérés

- Création d'une campagne de promotion de la place des aînés dans la société → **Avez-vous déjà créé une campagne (photos, affichage, exposition ou autres) de lutte contre l'âgisme, de promotion de la place des aînés dans la société ou encore de mise en valeur des retraités dans votre collectivité ?**

LES CRITÈRES INDISPENSABLES À L'OBTENTION DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Pour être labellisé "AMI DES AÎNÉS"®, quel que soit le niveau, un territoire devra impérativement :

• IMPLIQUER LES AÎNÉS...

- en organisant un diagnostic participatif
- en intégrant les préconisations issues du diagnostic participatif dans le plan d'action
- en impliquant les aînés dans la mise en œuvre des actions du plan
- en intégrant des aînés au comité de pilotage

• ORGANISER LA GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHE...

- à travers la création d'un comité de pilotage
- en identifiant les acteurs du territoire pouvant être impliqués dans les huit thématiques de la démarche

• RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE INTÉGRANT...

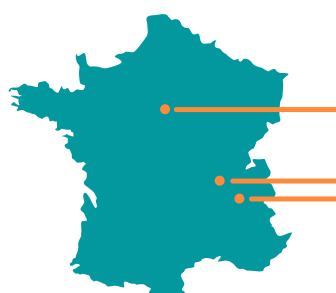
- un chapitre statistique et démographique
- un chapitre pour chacun des huit thèmes de la démarche VADA

• RÉDIGER UN PLAN D'ACTION PLURIANNUEL

• PRÉSENTER EN ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE, À CHAQUE MANDAT, L'AVANCEMENT DE LA DÉMARCHE VADA

UN RÉFÉRENTIEL TESTÉ ET APPROUVÉ

Une première version du référentiel du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® pour la France a été expérimentée sur les mois de mai et juin 2021 avec le soutien d'Apave Certification dans trois Villes Amies des Aînés engagées depuis plusieurs années au sein du RFVAA



Sceaux (92)



Limonest (69)
Grenoble (38)



DEUX OBJECTIFS MAJEURS POUR LA PHASE D'EXPÉRIMENTATION :

- Ajuster le référentiel
- Quantifier les temps d'accompagnement et d'audit nécessaires

10 MAI 2021

LANCEMENT DE LA PHASE DE TEST ET PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL AUX TROIS COMMUNES

9 JUIN 2021

DATE LIMITE POUR LE REMPLISSAGE D'ANCODEA PAR LES VILLES-TESTS

MI-JUIN 2021

AUDITS

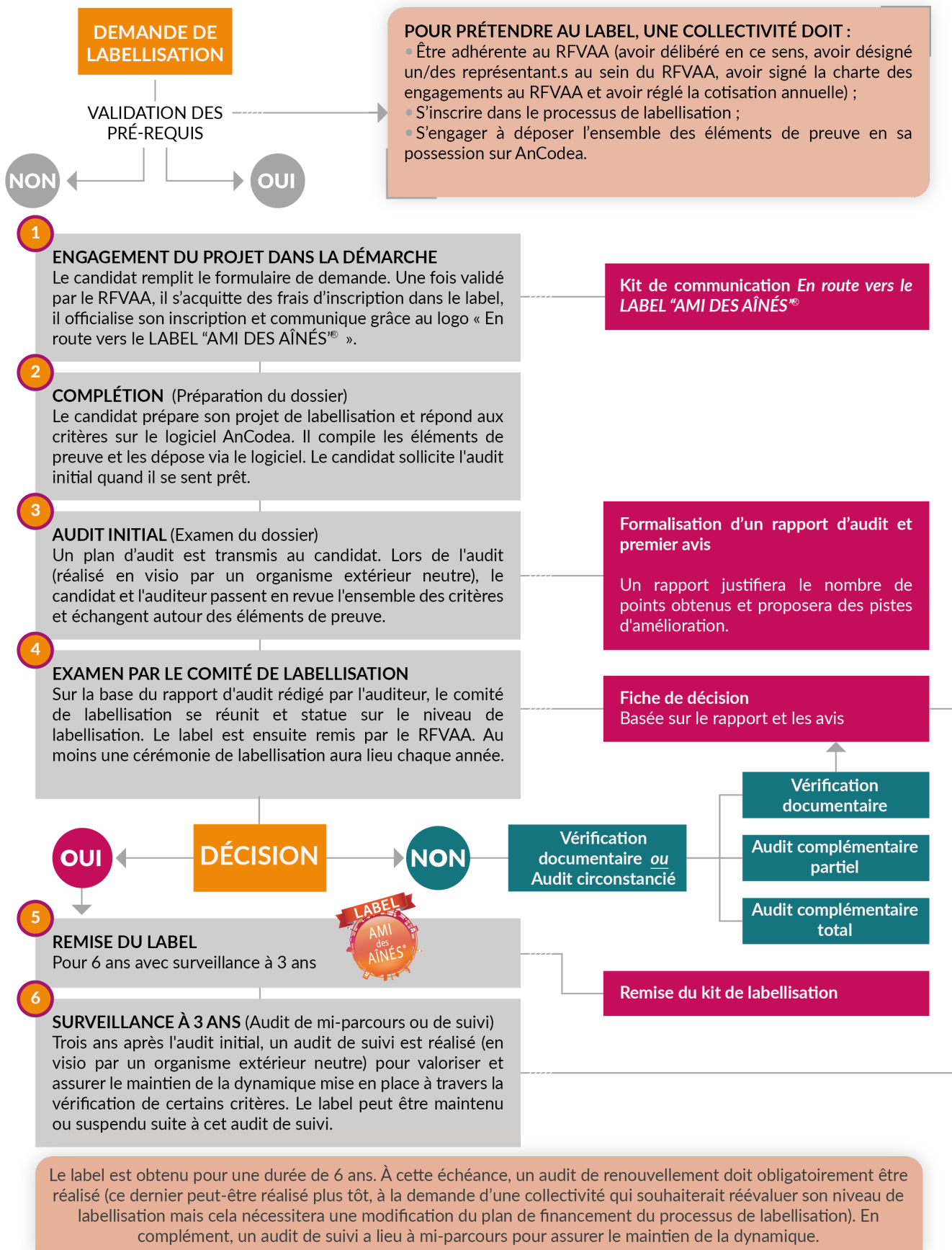
FIN JUIN 2021

AJUSTEMENT DU RÉFÉRENTIEL ET DERNIÈRES MISES À JOUR

2 JUILLET 2021

LANCEMENT OFFICIEL DU LABEL AMI DES AÎNÉS À L'OCCASION DE L'AG DU RFVAA À SAINT-ETIENNE

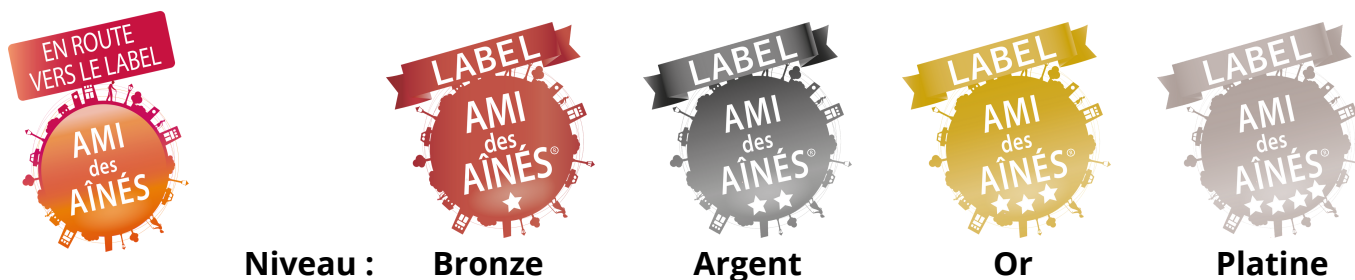
LE PROCESSUS D'OBTENTION DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®



LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Le LABEL "AMI DES AÎNÉS"® se décline en quatre niveaux de progression pour permettre aux candidats d'évoluer et de maintenir une dynamique locale autour de la labellisation.

Ces niveaux de labellisation portent sur la méthodologie d'amélioration des politiques locales qui est au cœur du programme Villes Amies des Aînés.



Ces niveaux de labellisation seront assortis, dans un second temps, de mentions spéciales thématiques facultatives, destinées aux collectivités qui en feront la demande :





CONTACT

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

Tél. 03 45 18 23 20 / contact@rfvaa.com

www.villesamiesdesaines-rf.fr

Dossier de présentation - LABEL "AMI DES AÎNÉS"®

Elaboré par le RFVAA avec le soutien de



Avec le soutien de la

